Hôpitaux Civils de Colmar
Pasteur - Pasteur 2 - Le Centre pour Personnes Agées
39, avenue de la Liberté - 68024 COLMAR CEDEX
Tél : 03-89-12-40-00 / Fax : 03-89-12-42-98
site internet : www.ch-colmar.fr

Direction des Ressources Humaines
Développement des compétences et formation
Secrétariat : 03.89.12.40.14
Télécopie : 03.89.12.45.38
Etablissement certifié par la Haute Autorité de Santé

Affaire suivie par Julie WITWICKI
☎ 03.89.12.40.15
concours@ch-colmar.fr

Colmar, le 12 avril 2022

AVIS DE CONCOURS
MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

TYPE DE POSTE A POURVOIR :

- Grade : **Masseur-kinésithérapeute**
- Mode de recrutement : **Concours sur titres**
- Nombre de postes : **1**

CONDITIONS POUR CONCOURIR :

Peuvent faire acte de candidature, en application de l'article 4 du Chapitre II - du décret n° 2015-1048 du 21 août 2015 portant dispositions statutaires relatives aux corps de personnels de rééducation de la catégorie A de la fonction publique hospitalière, les personnes titulaires :

- soit du titre de formation mentionné à l'article L. 4321-3 du code de la santé publique
- soit d'une autorisation d'exercer la profession de masseur-kinésithérapeute délivrée en application de l'article L. 4321-4 du même code.

PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT POUR L'INSCRIPTION :

A l'appui de leur demande d'admission à concourir, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

- Une demande d'admission à concourir motivée
- Un curriculum vitae détaillé indiquant le ou les titres détenus, les diverses fonctions occupées et les périodes d'emploi,
- Une copie des diplômes et certificats dont le candidat est titulaire.
- Un justificatif de nationalité

Le dossier de candidature doit parvenir à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar – Direction des Ressources Humaines - 39, avenue de la Liberté – 68024 COLMAR Cedex.

DELAI DE RIGUEUR POUR L'INSCRIPTION :

22 mai 2022, le cachet de la poste faisant foi.

Le Directeur des Hôpitaux Civils
Pour le Directeur et par délégation,
Le Directeur Adjoint

Jérôme DELSOL